

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **EVS BROADCAST EQUIPMENT**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue du Bois St-Jean

N°: 13

Boîte:

Code postal: 4102

Commune: Ougrée

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège, division Liège

Adresse Internet: www.evs.com

Numéro d'entreprise

BE 0452.080.178

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

02-01-2018

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

15-05-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.5, C 6.3.4, C 6.5.2, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

COUNSON Michel

Ingénieur

Rue Bois Saint Jean 18

4102 Ougrée

BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 19-05-2020

Administrateur délégué

RASKIN Christian

Rue des Bataves 17

1040 Etterbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 20-05-2014

Fin de mandat: 31-12-2017

Administrateur

TROUVEROY Yves

Avenue Winston Churchill 28

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 19-05-2015

Fin de mandat: 21-05-2019

Administrateur

Début de mandat: 16-10-2017

Fin de mandat: 31-12-2017

Président du Conseil d'Administration

TACHENY Freddy

Rue Leeman 35

1320 Beauvechain

BELGIQUE

Début de mandat: 24-09-2013

Fin de mandat: 31-12-2017

Administrateur

TILLIEUX Patrick

Avenue Hamoir 50

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2015

Fin de mandat: 17-05-2016

Administrateur

Début de mandat: 17-05-2016

Fin de mandat: 15-10-2017

Président du Conseil d'Administration

MUCH SPRL

BE 0824.227.212

Avenue Jacques Pastur 128

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 16-02-2015

Fin de mandat: 21-05-2019

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement
par:

DE LATHOUWER Muriel

INNOCONSULT SPRL

BE 0811.760.534
De Cauwerstraat 41
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016 Fin de mandat: 19-05-2020 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE PRYCKER Martin

7 CAPITAL SPRL

BE 0895.361.369
Drève du Méreault 24
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 16-05-2017 Fin de mandat: 18-05-2021 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE VRIEZE Chantal

MMBU

FR86440364149
Maurice Champeau 4
92130 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

Début de mandat: 16-05-2017 Fin de mandat: 18-05-2021 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

LANGRAND Patricia

ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL (B-00160)

BE 0446.334.711
Boulevard d'Avroy 38
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 17-05-2016 Fin de mandat: 21-05-2019 Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

MOREAU Marie-Laure (A-01729)

Avenue des Mélèzes 25
4121 Neuville-en-Condroz

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>59.289.032,9</u>	<u>68.361.574,3</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	245.454,14	6.088.674,1
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	51.358.834,09	54.486.655,81
Terrains et constructions		22	48.429.261,07	51.163.462,26
Installations, machines et outillage		23	184.720,18	437.186,74
Mobilier et matériel roulant		24	2.545.245,46	2.796.639,22
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	22.900	22.900
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	176.707,38	66.467,59
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	7.684.744,67	7.786.244,39
Entreprises liées	6.15	280/1	7.507.039,06	7.607.796,13
Participations		280	5.071.897,5	5.071.897,5
Créances		281	2.435.141,56	2.535.898,63
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	99.000	99.000
Participations		282	99.000	99.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	78.705,61	79.448,26
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	78.705,61	79.448,26
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>84.434.983,74</u>	<u>85.167.432,99</u>
Créances à plus d'un an		29		1.605.000
Créances commerciales		290		1.605.000
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	13.848.877,12	13.386.420,96
Stocks		30/36	13.848.877,12	12.148.911
Approvisionnements		30/31	10.411.291,3	9.991.302,34
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	3.437.585,82	2.157.608,66
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		1.237.509,96
Créances à un an au plus		40/41	33.581.250,03	19.863.584,49
Créances commerciales		40	33.137.466,14	19.486.978,91
Autres créances		41	443.783,89	376.605,58
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	8.354.921,48	5.960.993,08
Actions propres		50	3.090.628,62	3.956.867,42
Autres placements		51/53	5.264.292,86	2.004.125,66
Valeurs disponibles		54/58	27.284.992,9	43.107.477,33
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.364.942,21	1.243.957,13
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	143.724.016,64	153.529.007,29

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>91.582.083,96</u>	<u>85.943.235,72</u>
Capital	6.7.1	10	8.342.479	8.342.479
Capital souscrit		100	8.342.479	8.342.479
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	77.189.004,21	72.360.856,97
Réserve légale		130	834.247,9	834.247,9
Réserves indisponibles		131	3.090.628,62	3.956.867,42
Pour actions propres		1310	3.090.628,62	3.956.867,42
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	2.846.531,41	2.018.384,17
Réserves disponibles		133	70.417.596,28	65.551.357,48
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	1.162.612,57	
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15	4.887.988,18	5.239.899,75
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>1.751.351,43</u>	<u>1.863.465,87</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.212.300	1.120.400
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.212.300	1.120.400
Impôts différés		168	539.051,43	743.065,87
DETTES		17/49	<u>50.390.581,25</u>	<u>65.722.305,7</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	9.309.262,17	14.559.262,17
Dettes financières		170/4	9.300.000	14.550.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	9.300.000	14.550.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	9.262,17	9.262,17
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	38.321.919,09	47.153.471,73
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	5.250.000	5.250.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	10.338.773,52	8.171.140,44
Fournisseurs		440/4	10.338.773,52	8.171.140,44
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	615.312,19	1.383.490,12
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	14.935.870,75	22.055.301,9
Impôts		450/3	8.519.247,73	15.677.794,67
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.416.623,02	6.377.507,23
Autres dettes		47/48	7.181.962,63	10.293.539,27
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.759.399,99	4.009.571,8
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>143.724.016,64</u>	<u>153.529.007,29</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	120.765.758,54	128.454.735,76
Chiffre d'affaires	6.10	70	98.152.919,07	101.188.959,88
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	2.187.133,57	6.373.651,9
Production immobilisée		72	18.758.963,74	17.520.628,39
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.666.742,16	1.859.556,27
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		1.511.939,32
Coût des ventes et des prestations		60/66A	105.331.413,72	102.288.512,32
Approvisionnements et marchandises		60	19.245.986,22	18.413.252,82
Achats		600/8	20.198.019,91	17.455.995,29
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-952.033,69	957.257,53
Services et biens divers		61	28.860.362,49	28.195.623,9
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	26.138.819,78	25.652.947,03
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	29.419.272,41	27.820.862,11
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	1.402.704,04	2.219.120,36
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	91.900	-359.930
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	169.772,64	346.414,31
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.596,14	221,79
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	15.434.344,82	26.166.223,44
Produits financiers		75/76B	12.941.199,91	15.247.020,51
Produits financiers récurrents		75	12.941.199,91	15.247.020,51
Produits des immobilisations financières		750	11.797.173,27	13.266.991,92
Produits des actifs circulants		751	1.950,63	20.055,87
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.142.076,01	1.959.972,72
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	2.377.178,93	732.771,76
Charges financières récurrentes	6.11	65	2.377.178,93	732.771,76
Charges des dettes		650	362.499,86	445.182,52
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	378.679,97	-601.840,15
Autres charges financières		652/9	1.635.999,1	889.429,39
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	25.998.365,8	40.680.472,19
Prélèvements sur les impôts différés		780	49.737,04	90.710,82
Transfert aux impôts différés		680		496.001,81
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	6.294.944,79	11.730.625,67
Impôts		670/3	6.294.993,31	12.231.796,14
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	48,52	501.170,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	19.753.158,05	28.544.555,53
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	70.130,16	106.252,28
Transfert aux réserves immunisées		689	744.000	1.707.256,25
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	19.079.288,21	26.943.551,56

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	19.079.288,21	26.943.551,56
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	19.079.288,21	26.943.551,56
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2	4.000.000	8.915.537,01
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	4.000.000	8.915.537,01
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	1.162.612,57	
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	13.916.675,64	18.028.014,55
Rémunération du capital		694	13.519.229	17.550.000,55
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697	397.446,64	478.014

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXX	17.205.313,75
8025		
8035		
8045		
8055	17.205.313,75	
8125P	XXXXXXXXXX	11.470.209,17
8075	5.735.104,58	
8085		
8095		
8105		
8115		
8125	17.205.313,75	
81312	<u>0</u>	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	36.279.592,13
8126	36.279.592,13
81313	<u>0</u>

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	2.177.942
8022	9.120	
8032		
8042	25.000	
8052	2.212.062	
8122P	XXXXXXXXXX	1.984.806,74
8072	106.583,3	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	2.091.390,04	
211	120.671,96	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	4.955.458,74
8023	256.251	
8033		
8043		
8053	5.211.709,74	
8123P	XXXXXXXXXX	4.795.024,48
8073	291.903,08	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	5.086.927,56	
212	124.782,18	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	61.680.031,88
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	237.648,84	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	38.355,25	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	61.956.035,97	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8321P	XXXXXXXXXX	10.516.569,62
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	3.010.205,28	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	13.526.774,9	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	<u>48.429.261,07</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	1.799.982,22
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	5.708,99	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.805.691,21	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	1.362.795,48
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	258.175,55	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	1.620.971,03	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	184.720,18	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	10.306.681,22
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.006.943,12	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	11.313.624,34	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	7.510.042
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.258.336,88	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	8.768.378,88	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	2.545.245,46	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	22.900
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	22.900	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	22.900	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXX	66.467,59
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	173.595,04	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186	-63.355,25	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	176.707,38	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	176.707,38	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	5.071.897,5
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	5.071.897,5	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>5.071.897,5</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>2.535.898,63</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	100.757,07	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>2.435.141,56</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	99.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	8382		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	99.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	8442		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)		
8542			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	<u>99.000</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	8622		
Autres	8632		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>79.448,26</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	742,65	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>78.705,61</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
EVS BROADCAST EQUIPMENT INC. 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA ETATS-UNIS	Ordinaires	1.000	100		31-12-2016	USD	5.534.727	1.235.579
EVS FRANCE Société anonyme Avenue André Morizet 6 bis 92100 Boulogne-Billancourt FRANCE	ordinaires	2.500	100		31-12-2017	EUR	686.924,13	56.873,96
EVS ITALIA S.R.L. Via Milano 2 25126 Brescia ITALIE	Ordinaires		100		31-12-2016	EUR	87.486,37	13.343,21
EVS BROADCAST UK LTD Ashcombe House, The Crescent 5 Leatherhaed, KT22 8DY ROYAUME-UNI	Ordinaires	50.000	100		31-12-2016	GBP	424.808	39.316
MECALEC SMD BE 0467.121.712 Société anonyme Rue Nicolas Fossoul 54 4100 Seraing					31-12-2016	EUR	1.954.353	287.148

BELGIQUE	Ordinaires	99	49,5					
EVS BROADCAST EQUIPMENT LTD Room A, 35/F, @Convoy 169 Electric Road North Point HONG-KONG	Ordinaires	10.000	99,99	0,01	31-12-2017	HKD	122.492.205,05	25.555.353,46
EVS BROADCAST EQUIPMENT IBERICA SL Av.Europa - Edif. Monaco 12-2C 28108 Alcobendas ESPAGNE	Ordinaires	3.006	100		31-12-2016	EUR	152.966,21	10.455,36
EVS NEDERLAND B.V. Solebaystraat 97/HS 1055 ZP Amsterdam PAYS-BAS	Ordinaires	400	100		31-12-2017	EUR	51.434,95	9.975,38
EVS DEUTSCHLAND GMBH Feringastrasse 10/12 85774 Unterföhring ALLEMAGNE	ordinaires	1	100		31-12-2017	EUR	251.032,86	31.399,59
EVS INTERNATIONAL SARL rue des Arsenaux 9 1700 Fribourg SUISSE	Ordinaires	20	100		31-12-2016	CHF	206.171,29	30.073,66
EVS FRANCE DÉVELOPPEMENT SARL Avenue André Morizet 6 bis 92100 Boulogne-Billancourt Cedex FRANCE					31-12-2017	EUR	343.609,85	163.131,4

N°	BE 0452.080.178	C 6.5.1
----	-----------------	---------

	Ordinaires	100	100					
EVS TOULOUSE S.A.S. 6, rue Brindejonn des Moulinais, Bât. A, 31500 Toulouse Cedex 5 FRANCE	Ordinaires	3.350	100		31-12-2016	EUR	3.293.215,35	607.575,68
EVS BROADCAST MÉXICO S.A. DE C.V. World Trade Center, Cd. De Mexico, Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, 03810 Mexico MEXIQUE	Ordinaires	50.000	100		31-12-2016	MXN	3.262.212	18.932
SCALABLE VIDEO SYSTEMS GMBH Mina-Rees Strasse 8 64295 Darmstadt ALLEMAGNE	Ordinaires		100		31-12-2016	EUR	-2.189.078,83	102.343,41

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	236.196,37	2.002.652,69
8681	236.196,37	2.002.652,69
8682		
8683		
52		
8684		
53	5.028.096,49	1.472,97
8686	5.028.096,49	1.472,97
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter au 31/12/2017
 Produits acquis au 31/12/2017
 Ecarts de conversion - Actif

Exercice
1.213.466,79
1.120,8
150.354,62

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	
100	8.342.479	8.342.479

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	918.103
8703	XXXXXXXXXX	12.706.897

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	64.762,74
8722	105.771
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	232.900
8746	6.919.459
8747	232.900
8751	1.600.000

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ACTIONNARIAT (AU 31 DÉCEMBRE 2017)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2017:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ⁽¹⁾	% statutaire dilué ⁽²⁾
Michel Counson	835.906	6,1%	6,0%
Actions propres EVS	105.771	0,8%	0,8%
Degroof Petercam Asset Management	436.746	3,2%	3,1%
Norges Bank	460.115	3,4%	3,3%
Non-déclarés	11.786.462	86,5%	85,1%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.519.229		
Warrants en circulation au 31 décembre	232.900		1,7%
Total dilué	13.857.900		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.752.129		

⁽¹⁾ En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

⁽²⁾ En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision garanties techniques

Exercice
1.212.300

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	5.250.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	5.250.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	5.250.000
--	----	------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	9.300.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	9.300.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	9.300.000
--	------	------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	9.262,17

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	9.262,17
--	------	-----------------

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	14.550.000
Emprunts subordonnés	8932	

N°	BE 0452.080.178	C 6.9
----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	14.550.000
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	14.550.000

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	7.974.499,84
Dettes fiscales estimées	450	545.082,55
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	6.416.288,36

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	208.503
Produits à reporter	2.314.700,62
Plan FOP	236.196,37

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes Broadcast		98.152.919,07	101.188.959,88
Ventilation par marché géographique			
Asie - Pacifique		20.900.724,82	23.892.031,21
Amérique du Nord et Amérique latine		25.533.754,91	27.510.251,33
Europe		51.718.439,34	49.786.713,34
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	31.454,65	31.023,57
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	345	330
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	328	317
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	540.455	537.221
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	17.543.406,16	17.363.717,55
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	4.910.927,54	4.889.293,82
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.341.237,26	1.280.952,04
Autres frais de personnel	623	2.343.248,82	2.118.983,62
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	1.506.189,37	2.723.226,91
Reprises	9111	443.358,04	656.136,29
Sur créances commerciales			
Actées	9112	515.941,17	181.626,12
Reprises	9113	176.068,46	29.596,38
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	91.900	
Utilisations et reprises	9116		359.930
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	136.080,23	300.819,09
Autres	641/8	33.692,41	45.595,22
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	3	4
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	2	4
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	4.002	8.506
Frais pour l'entreprise	617	105.418,62	227.614,03

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change et écart de conversion

Produits financiers divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	351.911,57	392.053,77
9126		
	663.527,68	1.352.986,36
	126.636,76	214.932,59
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510	378.679,97	
Reprises		
6511		601.840,15
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Différence de change et écart de conversion		
	1.583.225,71	856.733,91
Charges financières diverses		
	52.773,39	32.695,48

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		<u>1.511.939,32</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A		1.511.939,32
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		18.539,76
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		1.488.508,06
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		4.891,5
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>2.596,14</u>	<u>221,79</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	2.596,14	221,79
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.596,14	221,79
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT
DNA
Réserves occultes
Intérêts notionnels
Subsides exonérés
DPI
Réduction de valeur sur actions propres

Codes	Exercice
9134	6.293.151,63
9135	5.508.069,08
9136	
9137	785.082,55
9138	1.841,68
9139	1.841,68
9140	
	-11.160.057,6
	1.038.624,39
	6.665.766,36
	-169.958
	-325.462,09
	-3.998.479,99
	378.679,97

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
Excédents d'amortissements

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
	18.346.185,29
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.045.742,94	2.709.970,49
9146	362.314,62	888.845,74
9147	5.946.522,38	5.667.725,59
9148	4.464.117,83	3.680.016,24

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

- EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	46.743.232,63
9171	19.258.127,8
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	2.631.578

Exercice
1.212.300

Exercice

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

EVS participe à un plan de pension à cotisations définies dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. A partir de 2016, le taux de rendement minimum légal a été diminué à 1,75% et est recalculé annuellement sur base du taux sans risque des obligations d'Etat à 10 ans. il convient de noter que, si le rendement engrangé par les sociétés d'assurance était en deça du rendement minimum imposé par la loi, ce serait à EVS de prendre en charge le sous-financement. Au 31 décembre 2017, le sous-financement s'évalue à 3.625,78 €.

Mesures prises pour en couvrir la charge

La compagnie d'assurance en charge de l'assurance-groupe vérifie annuellement les informations liées au personnel et demande des versements complémentaires afin de garantir la couverture de la charge d'engagement (fonds de financement ou appels de fonds).

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Autres garanties

Exercice
622.436,57

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	7.507.039,06	7.607.796,13
Participations	280	5.071.897,5	5.071.897,5
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	2.435.141,56	2.535.898,63
Créances	9291	14.424.996,74	7.413.932,99
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	14.424.996,74	7.413.932,99
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	5.335.526,86	4.519.347,84
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	5.335.526,86	4.519.347,84
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	11.797.173,27	13.266.991,92
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	0	7.454
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	99.000	99.000
Participations	9263	99.000	99.000
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353	56.010,82	21.105,84
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373	56.010,82	21.105,84
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	782.994
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	51.500
95061	3.000
95062	
95063	17.500
95081	
95082	20.125
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Interest Rate Swap	Taux d'intérêts variables	Couverture	100.000	0	3.497,32	0	0
Contrat de change à terme	USD	Couverture	1.000.000	150.354,62	150.354,62	-209.594	-209.594

Immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

Règles d'évaluation

1. Règles d'évaluation des comptes sociaux

1.1. Actif

Généralités

Les comptes annuels sont établis dans le respect de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Immobilisations incorporelles / Recherche et développement

Les frais liés aux projets de recherche et développement sont activés au bilan à concurrence des coûts des prestataires externes ainsi que des coûts salariaux des personnes affectées aux projets. Seules sont activées les charges supportées au cours de l'exercice en relation avec des projets de R&D dont l'utilité pour l'entreprise ainsi que leur praticabilité technique est démontrée. Ces actifs sont amortis en fonction des principes comptables généralement admis en la matière, tout en considérant une durée maximum de 3 ans.

Amortissement du goodwill DYVI

La durée d'utilisation de la technologie DYVI a été estimée à 5 ans, par conséquent, il a été décidé, conformément à l'article 61 §1er de l'A.R. C.Soc, de répartir les amortissements sur une durée de 5 années.

Frais d'établissement et immobilisations corporelles

Les frais d'établissement et immobilisations corporelles sont repris dans le bilan à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un

amortissement linéaire aux taux suivants :

Rubrique Taux d'amortissement

Frais d'établissement 33 % à 100 %

Constructions 5 %

Frais d'architectes et experts 33 % à 100 %

Matériel roulant 20 % à 33 %

Logiciel et matériel informatique 25 % à 33 %

Mobilier et matériel de bureau 10 % à 33 %

Installations, machines et outillage 10 % à 33 %

Autres immobilisations corporelles 25 % à 33 %

Stocks

Les approvisionnements et marchandises sont évalués à leur prix d'acquisition suivant la méthode des prix moyen pondérés, ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette valeur est inférieure.

Les produits finis sont évalués au coût de revient incluant les frais indirects de production.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré, en fonction du degré d'avancement de l'exécution des commandes concernées, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Comme autorisé par la nouvelle loi, nous procédons au netting des commandes en cours d'exécution et acomptes reçus sur commande. Le montant des acomptes reçus sur commande est de 207.135,59 EUR.

Créances à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sur créances sont actées lorsque la valeur de réalisation estimée de ces créances semble être inférieure à leur valeur nominale et sont reprises si elles ne sont plus nécessaires.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

1.2. Passif

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et pertes prévisibles auxquels la société est exposée.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions fiscales et sociales sont fixées par l'évaluation de la dette la plus probable.

1.3. Règles de conversion de l'actif et du passif en devises

Les créances, dettes, placements de trésorerie et valeurs disponibles en devises sont inscrits au bilan au cours de la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont portés en compte de résultats.

1.4. Subsidés et avances récupérables

Conformément à l'avis 138/1 de la C.N.C., les avances récupérables accordées par la Région Wallonne au profit d'activités de recherche appliquée ou de développement sont comptabilisées en produits d'exploitation, et leur remboursement en charges d'exploitation.

Les subsidés en capital accordés par les autorités publiques et relatifs à des investissements d'actifs corporels sont pris en compte à partir de leur date d'attribution et ensuite affectés en produits au prorata des amortissements.

Ils figurent dans les postes VII. Subsidés en capital et IX B. Impôts différés et latences fiscales. Selon les normes comptables, leur amortissement est imputé en produits financiers et en prélèvements sur impôts différés.

1.5. Contrat de location (EVS comme bailleur)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

a. Locations financières

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

b. Locations simples

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

1.6. EVS se conforme à l'avis de la Commission des Normes Comptables de Belgique (CNC/CBN) sorti en mai 2015 sur le traitement comptable du "Tax Shelter" pour les conventions-cadres conclues à partir du 1er janvier 2015, de telle sorte que les droits sur les films ne sont désormais plus comptabilisés en actifs circulants.

1.7. Autres informations

En vertu des nouvelles dispositions légales, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2016 un montant de EUR 17,5 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière. Cette décision se matérialise par une hausse des amortissements de EUR 17,5 millions. Le montant du cash flow généré par la société mère au cours de l'exercice n'est en rien impacté par l'application de cette nouvelle règle d'évaluation.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE 2017

RAPPORT FINANCIER

CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)

	2017	2016	2015	2017/2016
Chiffre d'affaires	118,8	130,8	118,5	-9,2%
Marge brute %	73,7%	74,3%	71,1%	-
Résultat d'exploitation - EBIT	34,9	46,2	32,7	-24,3%
Marge EBIT %	29,4%	35,3%	27,6%	-
Impôts sur le résultat	-9,6	-13,1	-9,8	-26,4%
Bénéfice net, part du groupe	23,9	32,8	23,7	-27,2%
Rentabilité nette (%)	20,1%	25,1%	20,0%	-

FAITS MARQUANTS

En 2017, EVS a clairement maintenu son leadership dans son cœur d'activité dans une industrie en mutation. Nous avons également introduit de nouveaux produits qui tirent parti de notre savoir-faire dans la production vidéo en direct, afin d'entrer dans de nouveaux marchés ou de saisir de nouvelles opportunités. En 2018, nous poursuivrons sur la même voie: exécuter et délivrer ce qui est en cours. Et à côté de cela, nous allons également continuer à innover sur le marché, avec une attention particulière aux applications basées sur notre travail pionnier dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Concernant les performances financières, la combinaison d'un chiffre d'affaires plus faible que 2017, avec un niveau de marge brute élevé et des charges d'exploitation sous contrôle (+3,6%) s'est traduit par une marge d'exploitation de 29,4% et un bénéfice par action de EUR 1,77. Pour 2018, comme d'habitude, il est trop tôt pour donner une indication sur le niveau de revenus. Nous anticipons une croissance modérée des charges d'exploitation par rapport à 2017, en plus des indexations salariales structurelles en Belgique.

STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME

La mission principale d'EVS est de développer des technologies et concevoir des solutions de production vidéo de pointe afin de créer des histoires uniques à partir de chaque événement en direct.

Cette mission se traduit dans une stratégie claire axée sur l'innovation et une approche ciblée afin de répondre à des besoins différents. Cette stratégie est présentée plus en détail dans le document « revue annuelle ».

CHIFFRE D'AFFAIRES

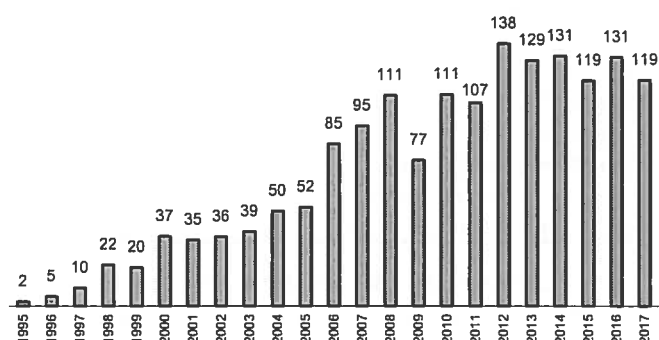
Le chiffre d'affaires s'est élevé à EUR 118,8 millions en 2017, une diminution de 9,2% par rapport à 2016 (-1,3% à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements). Les ventes de solutions dans le marché des cars de régie TV ont augmenté de 1,7% à EUR 68,5 millions et représentent 57,7% du chiffre d'affaires total du groupe en 2017. Les ventes dans les studios & autres ont diminué de 6,5% à EUR 48,0 millions en 2017, et représentaient 40,3% du chiffre d'affaires total. Les locations liées aux grands événements sportifs étaient de EUR 2,3 millions en 2017 (principalement relatives à la Confederation Cup en Russie, aux Jeux du Sud-est asiatique, et à certaines prestations effectuées en préparation des Jeux d'hiver en 2018), comparé à EUR 12,1 million en 2016. Elles représentaient 2,0% du chiffre d'affaires total en 2017.

En 2017, en Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA"), le chiffre d'affaires (hors locations pour les grands événements) s'est élevé à EUR 56,1 millions (+6,1% comparé à 2016), représentant 47,3% du chiffre d'affaires total du groupe.

Le chiffre d'affaires (hors locations pour les grands événements) en Amérique ("NALA") a atteint EUR 32,8 millions (-16,0% à taux de change constant).

En Asie & Pacifique ("APAC"), le chiffre d'affaires (hors locations pour les grands événements) a atteint EUR 27,6 millions (+6,0% à taux de change constant).

Évolution du chiffre d'affaires (EUR millions)



Ventes par région (EUR millions)

	2017	2016	Répartition 2017	2017/2016
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)	56,1	52,9	47,3%	+6,1%
Amérique (NALA)	32,8	39,8	27,6%	-17,7%
à taux de change constant	33,4	39,8	-	-16,0%
Asie-Pacifique (APAC)	27,6	26,0	23,2%	+6,0%
Locations liées aux grands événements	2,3	12,1	2,0%	-80,8%
TOTAL	118,8	130,8	100%	-9,2%

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement (« R&D ») se sont élevées à EUR 25,0 millions en 2017, en hausse de 5,4% par rapport à 2016. Ces dépenses représentent 21,1% des ventes. Conformément aux règles comptables du groupe, ces dépenses sont intégralement prises en charge sur l'exercice. Fin 2017, le département de R&D comptait 258 employés sur 5 sites en Europe. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de vente/support au niveau local et la R&D permet une adaptation rapide des produits aux besoins des clients. Les priorités d'EVS en termes de R&D sont de poursuivre le développement de solutions de production efficaces basées sur des plateformes de production modulaires intégrées, qui offrent aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la production et la diffusion du contenu aux téléspectateurs.

Depuis le quatrième trimestre de 2010, EVS bénéficie d'une dispense au précompte professionnel attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de R&D selon certains critères prévus par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes depuis 2011, le montant inhérent à l'année en cours vient en déduction des charges de R&D.

Depuis 2015, EVS bénéficie également de réductions d'impôts liées à la R&D en France. Ce montant vient également en déduction des dépenses de R&D. Depuis 2015, EVS fait également usage de la déduction pour investissements (« DPI ») pour une partie de ses investissements en recherche et développement conformément aux articles 68 à 77 du Code des impôts sur le revenu belge. L'avantage fiscal que cette mesure procure est comptabilisé dans les impôts sur le résultat. Pour plus d'informations sur les frais de recherche et développement, voir aussi la note 6.3.

EMPLOI

Répartition du personnel d'EVS par département (en équivalents temps plein):

	Services Corporate	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2015	67	238	59	122	485
31 déc. 2016	62	238	60	121	481
31 déc. 2017	58	258	59	118	493

Au 31 décembre 2017, 493 personnes (équivalents temps plein – dont 5 membres du personnel de direction, 459 employés et 29 consultants, indépendants et intérimaires) étaient occupées par EVS, soit une augmentation de 2,5% par rapport à fin 2016. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 36,9 millions en 2017 contre EUR 39,1 millions en 2016. Pour 2017, le nombre moyen de membres du personnel fut de 481, en diminution de 0,4% par rapport à 2016 (483).

RESULTATS

Chiffres clés 2017 par trimestre

IFRS - EUR millions, sauf bénéfice par action, exprimé en EUR	1T17	2T17	1S17	3T17	4T17	2S17	2017
	Non audité	Non audité	Revenu	Non audité	Non audité	Non audité	Audité
Chiffre d'affaires	24,5	28,3	52,8	26,3	39,8	66,1	118,8
Marge brute	17,2	21,1	38,3	18,5	30,8	49,3	87,6
Marge brute %	70,3%	74,5%	72,5%	70,5%	77,4%	74,6%	73,7%
Bénéfice d'exploitation – EBIT	4,9	7,9	12,8	5,6	16,5	22,1	34,9
Marge d'exploitation – EBIT %	20,1%	28,0%	24,3%	21,2%	41,6%	33,4%	29,4%
Bénéfice net – part du groupe	3,6	5,5	9,1	3,8	11,0	14,8	23,9
Bénéfice net de base par action	0,26	0,41	0,67	0,28	0,82	1,10	1,77

Commentaires sur les résultats

La marge brute consolidée a été de 73,7% en 2017, comparée à 74,3% en 2016, principalement en raison du chiffre d'affaires plus faible. Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,6% par rapport à l'année précédente et restent sous contrôle. Les autres produits opérationnels comprennent principalement la reprise d'une dette (earn-out potentiel suite à l'acquisition de SVS fin 2014 - voir note 20.3). Cela résulte en une marge d'exploitation (EBIT) en 2017 de 29,4% (28,3% hors produits opérationnels). 2016 comprenait également des éléments exceptionnels dans les "autres produits opérationnels" en lien avec la vente d'un ancien bâtiment. La marge d'exploitation en 2016, hors autres produits opérationnels, s'élevait à 34,3%. Le bénéfice net s'est élevé à EUR 23,9 millions en 2017, comparé à EUR 32,8 millions en 2016. Le résultat net de base par action s'élève à EUR 1,77 en 2017, comparé à EUR 2,43 en 2016.

Données par action (EUR)

	2017	2016	2015	2017/2016
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13.514.301	13.501.815	13.490.812	+0,1%
Résultat net de base, part du groupe	1,77	2,43	1,76	-27,2%

BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Fin 2017, les fonds propres représentaient 68,9% du total de bilan. Les stocks s'élevaient à EUR 15,7 millions et incluent environ EUR 3,0 millions d'équipements utilisés par la R&D et pour des démos de produits EVS. Au passif, les provisions comprennent principalement la provision pour les garanties techniques sur les produits EVS (pièces et main d'œuvre).

Les terrains et constructions comprennent principalement le nouveau siège social à Liège. Les amortissements sur le bâtiment s'élevaient à environ EUR 2,1 millions sur base annuelle. Les dettes incluent EUR 14,6 millions d'emprunts bancaires (y compris les emprunts long-terme et la partie court-terme). La société a commencé à rembourser ces emprunts en 2015, avec environ EUR 5,2 millions de remboursement par an.

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 9,9 millions en 2017, principalement en raison du chiffre d'affaires plus faible et du timing des paiements d'impôts. Au 31 décembre 2017, le bilan du groupe laissait apparaître EUR 39,4 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Fin décembre 2017, le capital était représenté par 13.625.000 actions, dont 105.771 actions détenues par la société (à un coût historique moyen de EUR 38,18).

En 2017, la société n'a pas racheté d'actions sur le marché boursier. 250 actions ont été utilisées afin de satisfaire l'exercice des warrants par les employés. 13.090 actions ont été allouées aux membres du personnel dans le cadre du programme de participation bénéficiaire. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2017 a décidé d'octroyer un avantage exceptionnel à ses membres du personnel par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence de EUR 0,5 million.

En décembre 2017, le Conseil d'Administration a attribué 142.000 nouveaux warrants. En outre, concernant des warrants attribués les années précédentes, il y a eu 250 warrants exercés, et 119.900 warrants ont été annulés. Au 31 décembre 2017, 232.900 warrants étaient en circulation avec un prix d'exercice moyen de EUR 35,53 et une maturité moyenne en août 2021. Parmi ces 232.900 warrants, aucun n'était exerçable au 31 décembre 2017 et « in the money » (dont le cours d'exercice est inférieur au cours de bourse au 31/12). Les 232.900 warrants existants représentent un effet dilutif théorique potentiel de 1,7% sur le capital. Les différents plans de warrants sont partiellement couverts par les 105.771 actions propres détenues par la société.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2017, EUR 1,2 million de provisions couvrent raisonnablement des garanties techniques.

GESTION DES RISQUES

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport annuel financier et dans le point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance. La Direction, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des actions pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur.

Plus d'informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée peuvent être trouvées au point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans la note 27.2.

INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel. La politique du groupe est de détenir ses propres installations en Belgique et de les financer partiellement sur fonds propres et partiellement à l'aide d'emprunt bancaire à long terme. La valeur nette comptable des terrains et constructions est de EUR 45,8 millions au 31 décembre 2017. En outre, les anciens bâtiments d'EVS, en cours de vente suite au déménagement vers le nouveau siège social, ont été reclassés en "actifs classés comme destinés à la vente" pour un montant de EUR 4,0 millions. La plupart des bâtiments ont fait l'objet d'aides régionales ou européennes.

CAPITAL ET SUCCURSALES

Le capital d'EVS Broadcast Equipment SA est de EUR 8.342.479, et est représenté par treize millions six cent vingt-cinq mille actions (13.625.000) sans désignation de valeur nominale. Le nombre d'actions n'a pas évolué en 2017.

PERSPECTIVES 2018

Le carnet de commandes (à facturer en 2018) au 15 février 2018 s'élève à EUR 37,5 millions (y compris EUR 10,6 millions de locations pour les grands événements sportifs), +3,3% comparé à EUR 36,3 millions l'an passé, ou -23,5% hors locations pour les grands événements sportifs. En plus du carnet de commande à facturer en 2018, EVS a déjà EUR 4,7 millions de commandes à facturer en 2019 et au-delà.

Pour 2018, comme d'habitude, il est trop tôt pour donner des perspectives sur le niveau des ventes vu la volatilité du carnet de commande et les délais de livraison assez courts dans notre industrie. Nous attendons une croissance modérée des charges d'exploitation par rapport à 2017, en plus des indexations salariales structurelles en Belgique.

Suite aux réformes fiscales en Belgique et aux Etats-Unis, le management de la société prévoit (toutes choses restant égales par ailleurs) une baisse du taux d'impôt effectif consolidé d'environ 2 points de pourcent, à ajuster en fonction du niveau réel des ventes et de la répartition géographique finale.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées lors des résultats annuels 2017 le 22 février 2018

PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES

Comme il l'a proposé depuis l'entrée en bourse en 1998, le Conseil d'Administration maintient l'optimisation du rendement pour les actionnaires par le biais d'un dividende et/ou d'un programme de rachat d'actions propres. Ainsi, le Conseil propose un dividende brut total de EUR 1,00 par action (incluant le dividende intérimaire de EUR 0,50) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2018, ce qui impliquerait un dividende brut final de EUR 0,50 par action à payer le 24 mai 2018. Le Conseil propose en outre de distribuer environ 42 parts de la société dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code des Sociétés (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de Gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2017.

CHARTRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé, dès 2006, une Charte de Gouvernance d'Entreprise («la Charte») qui a été revue en 2016. Aujourd'hui, elle est basée sur le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009 («le Code 2009»). Le Conseil continuera à réviser cette charte à chaque fois qu'il le juge utile, afin d'y apporter les modifications nécessaires. Ce document est intégralement disponible sur le site internet du groupe www.evs.com.

La Charte adoptée par le Conseil d'Administration d'EVS respecte la plupart des dispositions du Code 2009. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations à ce Code 2009 se justifient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code 2009, et explique les raisons des dérogations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un terme compris entre 1 et 4 ans. Au 31 décembre 2017, le Conseil est composé de 6 membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas d'égalité, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêt, les personnes concernées ne prennent pas part aux débats et au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Christian Raskin et Freddy Tacheny ont remis leur démission avec effet au 31 décembre 2017. En janvier 2018, Pierre De Muelenaere (représentant Pygargue sprl) et Vincent Werbrouck (représentant W7 sprl) ont été cooptés, et leur mandat sera proposé pour confirmation lors de l'Assemblée Générale de mai 2018.

A chaque séance du Conseil, ou accompagnant la convocation, différents documents d'information sont remis aux membres: rapports, tableaux de bord, memorandum d'investissements et documents d'information quant aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois durant l'année 2017 et a notamment abordé les sujets suivants: revue stratégique, orientation de la R&D et des produits, suivi des filiales, gestion des liquidités, suivi des affaires 2017, budget 2018, examen de propositions d'acquisition et de partenariat, mise au point des communiqués de presse trimestriels et préparation de l'Assemblée Générale et gestion des mandats d'administrateurs.

Le Conseil d'Administration est conscient de l'importance de garantir une certaine diversité dans sa composition en général, et diversité de genre et de compétences professionnelles en particulier. Le Conseil a pris cela en compte dans les nominations de ces dernières années, comme stipulé dans l'article 526quater §2 du code des sociétés.

COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué, depuis quelques années déjà, un Comité d'Audit, un Comité des Rémunérations et un Comité Stratégique afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller sur ces sujets. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de 3 administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526bis du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et notamment, de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois en 2017, en présence, pour la plupart des points, du CFO et du Commissaire.

Messieurs Christian Raskin (Graduat A1 en Comptabilité et Licence en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en Droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissements) ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit. Monsieur Raskin a démissionné le 31 décembre 2017. Il a été remplacé au sein du Comité d'audit en janvier 2018 par Vincent Werbrouck (ingénieur civil, Executive Master en management, plus de 10 années d'expériences dans des fonctions exécutives dans le groupe Magotteaux).

Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de 3 administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526quater du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société. Ce comité s'est réuni 4 fois en 2017.

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est composé du CEO et de 3 administrateurs non exécutifs et indépendants. Il a pour vocation d'assister le management exécutif dans toutes les questions liées à la stratégie de la société. En 2017, il s'est réuni 1 fois.

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

		Administrateur depuis	Comité d'Audit	Comité de Rémunérations	Comité stratégique	Terme du mandat	Activité en 2017	
							Présences C.A.	Présences Comités
Michel COUNSON	Administrateur délégué	1994				Mai 2020	8	-
Much sprl, représentée par Muriel DE LATHOUWER	Administrateur délégué	2013		Invitée	Membre	Mai 2019	8	-
Innoconsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	2016		Président	Membre	Mai 2020	8	5
7 Capital sprl, représentée par Chantal De VRIEZE***	Administratrice indépendante	2017				Mai 2021	7	7
MMBu, représentée par Patricia LANGRAND	Administratrice indépendante	2017				Mai 2021	6	-
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	2011	Président			Mai 2019	8	3
Administrateurs ayant exercé des responsabilités en 2017 mais ne faisant plus partie du Conseil d'Administration d'EVS au 31 décembre 2017.								
Patrick TILLIEUX *	Administrateur indépendant, Président	2015		Membre	Président	15/10/2017	5	4
Christian RASKIN **	Administrateur indépendant	2010	Membre	Membre		31/12/2017	7	7
Freddy TACHENY **	Administrateur indépendant	2013			Membre	31/12/2017	7	-

* Patrick Tillieux a démissionné du Conseil d'Administration le 15 octobre 2017. Yves Trouveroy a été nommé Président Ad Interim jusqu'à la cooptation de Pierre De Muelenaere (représentant Pygargue sprl) en janvier 2018

** Christian Raskin et Freddy Tacheney ont remis leur démission avec effet au 31 décembre 2017.

*** 7 Capital, représentée par Chantal De Vrieze a participé aux conseils en tant qu'Advisor jusqu'à sa nomination lors de l'assemblée générale de mai 2017.

Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware Design de la société depuis sa création en 1994. Diplômé en 1982 comme Ingénieur en électronique de l'Institut Supérieur Industriel Liégeois, il devient en 1983 Ingénieur en électronique auprès de TECHNIQUES DIGITALES VIDEO S.A., avant de fonder, en 1986, sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L. (VSE), société qui a travaillé en collaboration avec EVS sur de nombreux projets et a fusionné en 2000 avec celle-ci. Il dirige la division Hardware.

Muriel DE LATHOUWER (1972)

Muriel De Lathouwer (représentant Much sprl) est administrateur délégué et CEO d'EVS. Avant de rejoindre EVS, elle a passé 20 ans dans les industries telecom, high tech, IT et média. Elle débuta sa carrière comme consultant IT chez Accenture, suivie de 7 années chez McKinsey à Bruxelles, où elle apportait des conseils sur des questions de stratégie pour des opérateurs TV et télécom importants, ainsi que des sociétés médias et high tech partout dans le monde. Ensuite, elle fut Chief Marketing Officer et membre du comité exécutif de l'opérateur télécom mobile BASE (filiale de KPN). Elle est Ingénieur civil en physique nucléaire (ULB, Bruxelles) et détient un MBA de l'Insead, Paris.

Martin DE PRYCKER (1955)

Martin De Prycker (représentant InnoConsult bvba) est Directeur associé de Qbic Fund (un fonds interuniversitaire supportant des spin-offs en Belgique), et Administrateur-délégué de Innoconsult (société de consultance spécialisée dans la gestion d'innovation et de solutions TIC). De 2009 à 2013, il a été Fondateur et Administrateur-délégué de Caliopa, une start-up spécialisée en photonique sur silicium. Entre 2002 et 2009, il a été le CEO de Barco, fournisseur de solutions (hardware et software) de visualisation et d'affichage basé en Belgique. Avant cela, il a été CTO et membre du Comité de direction d'Alcatel-Lucent. Préalablement à sa fonction de CTO, il a permis à Alcatel-Lucent de devenir le leader mondial du marché de l'accès à large bande. Il est membre du Conseil d'Administration de Proximus, Newtec (société belge qui conçoit, développe et fabrique des solutions pour les communications satellites), Anteryon, Track4C et Venture Spirit. M. De Prycker possède un Doctorat en sciences informatiques, une maîtrise en électronique de l'université de Gand et un MBA de l'université d'Anvers.

Chantal DE VRIEZE (1961)

Chantal De Vrieze (représentante permanente de 7 Capital sprl) est CEO d'Altran Belgique et Luxembourg depuis octobre 2016. Elle débuta sa carrière en 1984 chez AGFA, puis Banque Van Breda, où elle s'est forgée une solide expérience en Sales et Marketing. Entre 2003 et 2015, elle a occupé successivement les fonctions de Sales Director, Managing Director d'Econocom Benelux et enfin, membre du conseil d'administration d'Econocom Group (fournisseur européen de solutions digitales B2B). En juin 2015, elle devient Country Manager d'Altran Belgium, groupe international de conseil en innovation et ingénierie avancée.

Elle est licenciée en Droit à l'Université de Gand (RUG). Chantal De Vrieze est par ailleurs membre du Conseil d'Administration d'Axa Belgium, Guberna (Institut belge des Administrateurs) et Agoria, et membre du Comité stratégique de la FEB.

Patricia LANGRAND (1963)

Patricia Langrand (représentante permanente de MMBu) est actuellement à la tête de sa propre société de conseils MMBu. Elle démarre sa carrière chez France Telecom où elle occupera plusieurs fonctions dont celle de Directrice Marketing stratégique du Groupe. De 1996 à 1999, elle rejoint le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en tant que sous-directeur de l'Électronique grand public, de l'audiovisuel, des réseaux et des télécoms. En 1999, elle devient Chief Digital Officer & Chief Technical Officer du Groupe Canal+. Fin 2002, elle poursuit sa carrière au sein du Comité Exécutif d'Orange en tant que Directrice Générale des activités Digital Media & Entertainment du Groupe. De 2009 à 2015, elle est Vice-Présidente Exécutive du Groupe Steria (Société de Services du Numérique leader en Europe), en charge de l'innovation, du business développement, du marketing et de la communication. Elle est diplômée de l'Ecole Polytechnique (X- Paris) et de Telecom ParisTech. Elle est également membre du Conseil National du Numérique (France).

Yves TROUVEROY (1961)

Yves Trouveroy est Partner chez E-Capital Equity Management, société de gestion des trois fonds de private equity E-Capital I (1999), E-Capital II (2007) et E-Capital III (2011), qui investissent dans des sociétés belges de petite et moyenne taille. Avant 1999, il a exercé comme avocat auprès du cabinet De Bandt, van Hecke & Lagae (actuellement Linklaters), et a ensuite servi dans des fonctions exécutives dans les départements International Trade & Project Finance et Corporate Investment Banking de la Générale de Banque (BNP Paribas Fortis). Il est Licencié en Droit et Sciences Politiques de l'Université Catholique de Louvain et détient un Masters of Laws (LLM) de la New York University.

GESTION JOURNALIERE

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière à deux administrateurs-délégués et à un Comité Exécutif.

Comité Exécutif

Au 31 décembre 2017, le Comité Exécutif était composé de:

- Much sprl, représenté par Muriel DE LATHOUWER, Administrateur déléguée et CEO
- Yvan ABSIL, CFO
- Axel BLANCKAERT, CTO
- Ervan POULIQUEN (représentant NBIC Watch sprl), Chief Customer Officer and Head of International Sales
- Benoît QUIRYNEN, Chief Market Officer

Bernard Escoyez a pris ses fonctions de Chief People Officer le 4 janvier 2018.

Michel COUNSON est également Administrateur délégué mais ne fait pas partie, à sa demande, du Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes, des projets et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

La société, consciente de l'importance de garantir une certaine diversité dans son personnel, a également continué de travailler à la diversité d'âge, de background éducatif et professionnel ainsi que géographique de son comité exécutif et senior management team en général, y compris la diversité de compétences professionnelles en particulier. En 2017, notre senior management team est diversifié sous plusieurs angles: sa taille, étendue à 13 membres avec une augmentation des compétences en management, transformation, technologies, software et services ainsi qu'une diversité géographique et une exposition internationale de ses membres.

Gestion opérationnelle des filiales

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA à partir de Liège (Belgique): livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Les Conseils d'Administration de ces filiales sont principalement constitués des Administrateurs délégués de la maison-mère, du Head of Finance and Administration, ainsi que de responsables locaux. Les filiales sont réparties entre les régions géographiques (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/Pacifique), elles-mêmes coordonnées chacune par un "responsable de région". Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par le Comité Exécutif et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière de ce rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec l'auditeur de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires et la prise de mesures correctives;

- L'évaluation avec l'auditeur et le comité d'audit des processus à risque dans l'établissement des états financiers et leurs remédiations
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs;
- La maîtrise des systèmes d'informations ;
- La surveillance des règles pour la prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations;
- La surveillance des règlements et lois, y compris le suivi des litiges et des possibles implications financières de ceux-ci;
- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus provient de logiciels largement utilisés dans le marché. Des procédures de contrôles sont également mises en place afin d'assurer que celui-ci soit maîtrisé en profondeur.

Audit externe

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2016 l'audit des comptes statutaires et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA est réalisé par Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU (A-01729), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a une durée de trois ans et arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2019.

En 2017, l'ensemble des émoluments relatifs au Commissaire de la maison mère, Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU et à son réseau, s'élève à EUR 54.500 pour l'ensemble de leurs prestations dans le cadre du mandat de Commissaire.

ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2017)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2017:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ⁽¹⁾	% statutaire dilué ⁽²⁾
Michel Counson	835.906	6,1%	6,0%
Actions propres EVS	105.771	0,8%	0,8%
Degroof Petercam Asset Management	436.746	3,2%	3,1%
Norges Bank	460.115	3,4%	3,3%
Non-déclarés	11.786.462	86,5%	85,1%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.519.229		
Warrants en circulation au 31 décembre	232.900		1,7%
Total dilué	13.857.900		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.752.129		

⁽¹⁾ En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

⁽²⁾ En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Le capital d'EVS est actuellement représenté par 13.625.000 actions. Il y a une seule catégorie d'actions disposant des mêmes droits. Plus d'information sur le capital de la société est également disponible à l'annexe 19 des comptes consolidés. Au 31 décembre 2017, EVS détenait 105.771 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, il y avait 918.103 actions nominatives dont 811.528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24.378 actions dématérialisées), 11.208 par EVS, 59.346 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 11 autres actionnaires particuliers. Dans les comptes EVS auprès d'Euroclear sont comptabilisées 12.706.897 actions dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil des 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi Belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur base du nombre d'actions en circulation (ex. 13.625.000 actions fin 2017).

ASSEMBLEES GENERALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2017, elle s'est tenue au siège de la société le 16 mai. Au total, 243 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 4.301.089 actions, soit 31,6% du capital d'EVS. Toutes les résolutions ont été acceptées à un taux moyen de votes favorables de 98,7%.

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50% des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi.

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 14 novembre 2017. Un point, qui ne nécessitait aucun quorum particulier, a été approuvé à 99,6% des votes. Comme le quorum requis pour les 3 autres points n'a pas été réuni, une seconde Assemblée

Générale Extraordinaire s'est tenue le 4 décembre 2017. Ces trois résolutions ont été acceptées à un taux moyen de votes favorables de 89,2%.

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration examine les résultats de l'exercice écoulé et propose à l'Assemblée Générale Ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l'intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d'Administration peut proposer un dividende qui respectera les besoins de la société en matière d'investissements ou d'acquisitions. Depuis son introduction en bourse, EVS a payé des dividendes chaque année. La société a initié dès 2006 l'octroi d'un dividende intérimaire distribué en novembre.

La politique de dividende établie par le Conseil d'Administration vise à distribuer une grande proportion des bénéfices (avec un maximum de 100% de ratio de payout), tout en tenant compte des besoins de trésorerie pour financer la croissance de la société.

Les dividendes sont payables auprès de:
BANQUE ING SA («Single ESES Paying Agent Euroclear»)
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, la société a conclu que, pour servir au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires, il convient de s'écarter du Code dans un nombre restreint de cas spécifiques. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

- Une fonction d'audit interne indépendante est mise en place (point 5.2./17 du Code 2009): la fonction d'audit interne est remplie par l'équipe existante au sein du département financier ainsi que par l'action du Comité d'Audit. Le Conseil d'Administration a pris cette décision au vu de la taille d'EVS, des risques encourus et des différents systèmes de contrôle existant déjà au sein de la société.
- Le comité d'audit se réunit au moins 4 fois par an (point 5.2/28 du Code 2009): en 2017, le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois, ce qui paraît suffisant vu la structure et la taille de la société.
- Le management exécutif comprend au moins tous les administrateurs délégués (point 6.2) : A sa demande expresse, Michel Counson ne fait pas partie du Comité Exécutif de la société. Il préfère se concentrer sur son rôle de CTO Hardware
- Sous la direction de son président, le conseil d'administration évalue régulièrement (par exemple, au moins tous les deux ou trois ans) sa taille, sa composition, ses performances et celles de ses comités ainsi que son interaction avec le management exécutif. » (point 4.11) : il n'y a pas eu d'évaluation du conseil d'administration en 2017. L'évaluation a été faite début 2018 avec le support de Guberna.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'investissement dans les actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après "EVS") comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doivent examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. Si l'un des risques suivants se réalise, nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation pourraient être gravement affectés. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et un investisseur pourrait perdre partiellement ou totalement les fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

RISQUES PRIMAIRES

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'arrête, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent un degré élevé de fiabilité de nos produits. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.

RISQUES SECONDAIRES

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance dans le futur.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Le processus de conclusion d'une vente peut être long et imprévisible. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.

- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Muriel De Lathouwer, Administrateur déléguée et CEO
Yvan Absil, Senior Vice President, CFO

attestent que, à leur connaissance,

- les états financiers annuels, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

RAPPORT DE REMUNERATION

LES ADMINISTRATEURS

Politique de rémunération

Les administrateurs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Ce montant forfaitaire inclut la participation à 6 réunions par an. Les administrateurs non exécutifs reçoivent également, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du conseil d'administration (au-delà de 6 réunions par an) ou d'un comité spécialisé. Le montant fixe par séance est majoré pour le Président (s'il est non exécutif).

La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du conseil d'administration ou de l'équipe exécutive. Si les administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent recevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est notamment le cas des administrateurs exécutifs.

La politique et l'enveloppe de rémunération des administrateurs sont approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité l'augmentation de la rémunération du Conseil d'Administration, proposée sur base de comparaisons effectuées avec d'autres sociétés comparables, et dans le but de professionnaliser encore plus la gouvernance de la société.

Rémunérations perçues en 2017

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016 (avec effet au 1^{er} janvier 2016), la rémunération est fixée comme suit:

- Rémunération du mandat d'administrateur (resp. le Président non-exécutif du Conseil) pour un forfait annuel de EUR 20.000 (resp. EUR 40.000), couvrant un total de 6 réunions pas an.
- Au-delà de 6 réunions pour une année complète de présence, un montant variable de EUR 1.500 par présence à un Conseil d'Administration pour chaque administrateur non-exécutif.
- Rémunération fixe de EUR 2.000 par an pour le Président d'un Comité.
- Montant variable de EUR 1.000 par présence à un Comité (Audit, Rémunérations ou Stratégique) pour chaque membre administrateur non-exécutif.
- Les montants forfaitaires ou montants fixes sont ajustés pro rata temporis en fonction de la date de nomination/démission en cours d'année.

Il n'y a pas d'indemnité de départ prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock options.

Pour l'exercice de leur fonction en 2017, les administrateurs ont reçu les rémunérations suivantes :

		Rémunération fixe		Rémunération liée aux présences aux réunions		TOTAL 2017
		Conseil d'administration	Présidence Comités spéciaux	Conseil d'administration	Comités spéciaux	
Non-exécutifs						
Innoconsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendante	20.000	2.000	3.000	5.000	30.000
7 Capital sprl, représentée par Chantal DE VRIEZE ⁽¹⁾	Administratrice indépendante	20.000	-	1.500	7.000	28.500
MMBu, représentée par Patricia LANGRAND	Administratrice indépendante	13.333	-	3.000		16.333
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	20.000	-	1.500	7.000	28.500
Freddy TACHENY	Administrateur indépendant	20.000		1.500	-	21.500
Patrick TILLIEUX ⁽²⁾	Administrateur indépendant	30.000	1.500	1.500	4.000	37.000
Yves TROUVEROY ⁽³⁾	Administrateur indépendant	25.000	2.000	3.000	3.000	33.000
Exécutifs						
Michel COUNSON	Administrateur délégué	20.000	-	-	-	20.000
Much sprl, représenté par Muriel DE LATHOUWER ⁽⁴⁾	Administrateur déléguée	20.000	-	-	-	20.000
TOTAL						234.833

(1) Y compris la rémunération perçue par 7 Capital sprl (représenté par Chantal De Vrieze) en tant que Advisor auprès du conseil d'administration du 1^{er} janvier 2017 au 16 mai 2017

(2) Jusqu'à sa démission le 15 octobre 2017

(3) Suite à la démission de Patrick Tillieux le 15 octobre 2017, Yves Trouveroy a exercé la fonction de Président Ad Interim du Conseil du 15 octobre au 31 décembre.

(4) Le montant mentionné ici est également repris dans la note 2.2.1.

Au 31 décembre 2017, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 835.906 actions sur un total de 13.625.000, soit 6,1% du capital souscrit. En décembre 2017, la CEO a reçu en 10.000 warrants.

LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

Politique de rémunération

Rémunération fixe et variable

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités individuelles. Le Comité des Rémunérations évalue chaque année la rémunération totale et organise des réunions supplémentaires en cas de besoin. Le niveau de rémunération fait également l'objet d'analyses de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes.

La contribution apportée par les membres du management exécutif au développement des activités et aux résultats du groupe représente une part substantielle de la politique de rémunération.

Afin d'harmoniser les intérêts des membres du management exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie de la rémunération est liée aux performances de l'entreprise et une autre partie aux performances individuelles.

Les performances de l'entreprise sont principalement basées sur les ventes et le résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés tous les ans par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La performance individuelle repose sur un système d'évaluation clairement établi, qui se fonde sur des objectifs spécifiques quantifiables, sur la réalisation de chiffres clés importants et sur le respect des valeurs fondamentales qui sont essentielles pour l'entreprise. Tous les objectifs sont conformes à la stratégie du groupe, aux valeurs fondamentales et aux directives. Les objectifs individuels sont définis annuellement au cours d'entretiens personnels qui ont lieu au début de l'exercice. Il n'est pas prévu de droit formel de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées, au bénéfice de la société. La période d'évaluation concerne l'exercice écoulé et le montant de la rémunération variable ont lieu au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Les contributions éventuelles aux pensions et assurances sont liées à la rémunération fixe.

Le CEO reçoit, à titre de rémunération pour ses services, tel qu'approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2015 et modifié lors de l'assemblée générale de mai 2017 :

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable en fonction de critères annuels mentionnés plus haut (EBIT),
- une rémunération variable en fonction des critères pluriannuels, basés sur l'évolution du bénéfice d'exploitation pour la période 2015-2017,
- un forfait pour les frais récurrents (voiture de société, assurance).

Pour les autres membres du management exécutif, les critères de mesure utilisés pour la rémunération variable incluent les ventes, le résultat d'exploitation, le contrôle des charges d'exploitation et des objectifs personnels. Ces rémunérations variables sont plafonnées. La plupart d'entre eux disposent en outre d'un véhicule de société et bénéficient d'une assurance groupe (voir aussi l'annexe 6.3.1). Pour les prochaines années, la politique de rémunération sera cohérente avec celle suivie jusqu'à présent.

Autres éléments de la rémunération

Depuis une dizaine d'années, régulièrement, a lieu un octroi de warrants pour une partie du personnel. Un processus rigoureux supervisé par le Comité des Rémunérations gère l'octroi, favorise la fidélisation, veille à l'équilibre et à la répartition équitable des octrois.

Les warrants et options sont offerts gratuitement et ne sont pas directement liés aux performances de l'entreprise mais au niveau de responsabilité et à la valeur ajoutée des personnes. Ils peuvent être exercés pour un tiers, pour la première fois un an après la date de l'offre des options ou warrants. Les warrants sont offerts conformément aux modalités prévues par la loi du 26 mars 1999 relative au Plan d'Action belge pour l'emploi 1998. Les warrants sont dits « sui generis », car leur exercice peut donner lieu à la souscription d'une augmentation de capital sauf si le Conseil d'Administration décide d'allouer les actions qui ont été achetées par la société, ce qui est le plus souvent le cas.

A partir de 2018, tous les membres du management exécutif bénéficieront d'un bonus lié à des objectifs sur 2 ans.

Indemnités de départ

Si l'indemnité est plus élevée que la rémunération de base et variable sur 12 mois, ou 18 mois sur l'avis motivé du Comité des Rémunérations, son octroi sera soumis à l'Assemblée Générale. Pour les membres de l'équipe exécutive, aucune indemnité de départ particulière n'a été convenue de sorte qu'en cas de départ éventuel, l'indemnité sera déterminée conformément au droit du travail en vigueur et à la pratique du moment.

Rémunérations perçues en 2017

CEO

Much sprl, représentée de façon permanente par Muriel De Lathouwer, a été nommée Administrateur délégué & CEO le 16 février 2015. En 2017, Much sprl a reçu EUR 305.000 pour ses fonctions exécutives. La société Much sprl et son représentant permanent Muriel De Lathouwer a également reçu un montant de EUR 90.000 pour couvrir des frais récurrents (voiture de société et assurances) et ses mandats d'administrateurs. En 2017, un variable de EUR 237,994 a été attribué à Much sprl. En outre, le CEO a reçu en 2017 un bonus de EUR 150,000 lié à des objectifs à 3 ans couvrant la période 2015, 2016 et 2017.

Autres membres du management exécutif

Pour l'exercice 2017, les autres membres du management exécutif ont été :

- Yvan ABSIL, Chief Financial Officer,
- Christine Vander Heyden, SVP Human Ressources (jusqu'au 11/08/2017)
- Benoît QUIRYNEN, Chief Market Officer
- Axel BLANCKAERT, Chief Technology Officer
- NBIC Watch SPRL, représenté par Ervan Pouliquen, Chief Customer Officer (depuis le 1er septembre 2017)

Les autres membres du management exécutif ont reçu pour l'exercice 2017, au prorata de leur présence dans le management exécutif: une rémunération fixe globale de EUR 857.818 (coût total société), une rémunération variable globale de EUR 367.266 (coût total société), une contribution pour pension de EUR 41.940 (pour plus de détails sur le plan, voir l'annexe 6.3.1) et des autres avantages pour EUR 76.941 (assurance médicales et voitures de société).

Les options sur actions accordées au CEO et aux autres membres du management exécutif sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations. En 2017, le CEO et les autres membres du management exécutif ont reçu un total de 40.000 warrants.

PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS

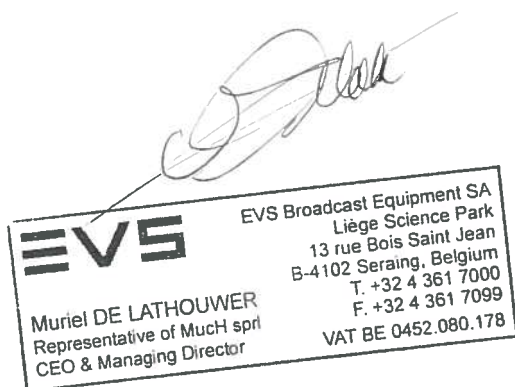
Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt selon la procédure spécifique prévue par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Il convient toutefois de tenir compte également des notes suivantes :

- Les comptes sociaux concernent le siège de Liège (Belgique). Le chiffre d'affaires du compte de résultats social représente 82,6% du poste correspondant des comptes consolidés, soit un montant de EUR 98.153 milliers.
- Le bénéfice de l'exercice est de EUR 19.753 milliers, par rapport à EUR 28.544 milliers en 2016. Le total du bilan s'élève à EUR 143.724 milliers.
- En 2017, EVS Broadcast LTD (Hong-Kong) a attribué, à sa maison mère EVS, des dividendes pour un montant de EUR 7,0 millions. EVS Broadcast Equipment Inc. a également payé des dividendes à la maison-mère, pour un montant de EUR 4,7 millions.
- En accord avec l'article 96 du Code des Sociétés, le Comité d'audit était composé en 2017 d'administrateurs indépendants. Parmi ceux-ci, Christian Raskin (Licencié en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômés en droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissement) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- Depuis 2016, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2017 un montant de EUR 18,8 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

Le Conseil d'Administration
Liège, le 30 mars 2018



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de EVS Broadcast Equipment SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société EVS Broadcast Equipment SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 17 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de la société EVS Broadcast Equipment SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 143.724.017 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 19.753.158.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels" du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et

informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Annuels pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Reconnaissance du revenu - contrats complexes

- Description du point

Au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires de la Société s'élève à € 98.152.919 dont une partie porte sur des contrats qui s'étalent généralement sur plusieurs mois. Vu que la reconnaissance des revenus est réalisée de manière non-automatisée, il existe un risque que le chiffre d'affaires ne soit pas reconnu selon les termes des contrats et que la reconnaissance du chiffre d'affaires soit réalisée dans la mauvaise période.

Ce point est considéré comme point clé de l'audit au vu de l'importance des montants concernés, la

diversité des contrats ainsi que le niveau de jugement nécessaire pour les contrats complexes.

- Résumé des procédures d'audit réalisées :

Nous avons effectué les procédures suivantes :

- Nous avons évalué le processus de reconnaissance du revenu et avons évalué l'efficacité opérationnelle des contrôles internes.
- Nous avons mis en œuvre des procédures analytiques en comparant les revenus avec ceux de l'exercice précédent et avec le budget. Les variances ont été discutées avec la direction.
- Nous avons utilisé des outils d'analyse de données portant sur l'ensemble des écritures comptables afin d'identifier les revenus qui ne passent pas par les comptes de créances commerciales ainsi que les créances commerciales qui sont apurées par un autre poste que les valeurs disponibles. Nous avons également utilisé cet outil pour tester les écritures inhabituelles ou inattendues.
- Sur base d'un échantillon statistique, nous avons réalisé des tests sur la césure de l'exercice via l'analyse des livraisons et réceptions proches de la clôture.
- Nous avons analysé les contrats significatifs et complexes. Nous avons discuté et analysé les principes de reconnaissance des revenus adoptés par la Société sur base des dispositions contractuelles.
- Nous avons contrôlé et discuté les écritures manuelles relatives aux revenus.
- Nous avons évalué l'adéquation des informations reprises dans les annexes des comptes annuels.

Valorisation de la participation et de la créance détenues dans la société SVS GmbH

- Description du point :

Au 31 décembre 2017, la valeur comptable de la participation et de la créance envers la société SVS GmbH s'élève à respectivement € 2.004.189 et € 2.435.142. Cette société a été acquise en 2014 et a pour activité principale le développement et la fabrication de mélangeurs

vidéo basés principalement sur du software. Cette société est maintenant en phase de croissance.

Un test de dépréciation durable (« impairment ») a été documenté par la Société, sur la base d'un business plan sur 5 années tenant compte d'une croissance des ventes générée à la suite de la deuxième et la troisième version du produit, de coûts d'accélération et de coûts indirects avec une croissance de 10%, l'ensemble des flux de trésorerie futurs étant actualisés.

En raison de l'incertitude inhérente aux prévisions reprises dans le plan à 5 ans et des hypothèses utilisées (taux d'actualisation et taux de croissance), le niveau de jugement de la direction et l'importance des montants concernés, ce point d'audit est considéré comme un point clé de notre audit.

- Résumé des procédures d'audit réalisées :

Nous avons effectué les procédures suivantes :

- Nous avons comparé la valeur comptable de la participation avec les fonds propres de SVS GmbH.
- Nous avons discuté la performance de SVS GmbH et ses perspectives futures telles que reprises dans le plan à 5 ans avec la direction.
- Nous avons pris connaissance des procès-verbaux du Conseil d'Administration afin de confirmer les informations reçues de la direction.
- Nous avons analysé les prévisions des flux de trésorerie futurs dans le plan à 5 ans préparées par la direction tenant notamment compte de l'analyse des données historiques.
- Avec l'aide de nos spécialistes internes en évaluation d'entreprises, nous avons évalué les hypothèses et les méthodes utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de la participation et de la créance SVS GmbH.
- Nous avons comparé la valeur recouvrable de la participation et de la créance SVS GmbH avec leurs valeurs comptables respectives.
- Nous avons évalué l'adéquation des informations reprises dans les annexes des comptes annuels.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;

- Evaluer de la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes

concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance sur des éléments individuels repris dans le rapport annuel.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100,§ 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nous n'avons pas réalisé de missions qui sont incompatibles avec le contrôle légal des

Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société pendant notre mandat.

- Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 134 du Code des sociétés ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés en matière de délais de remise au commissaire et aux actionnaires des pièces requises ainsi que de convocation de l'assemblée générale. Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Liège, le 10 mai 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par



Marie-Laure Moreau
Associée*

*Agissant au nom d'une SPRL

Réf. : 18MLM0143

Rapport du commissaire au conseil d'administration de la société anonyme EVS Broadcast Equipment dans le cadre du paiement d'un dividende Intérimaire

Conformément à l'article 618 du Code des sociétés et des statuts d'EVS Broadcast Equipment SA (la « Société ») et en notre qualité de commissaire, nous faisons rapport sur la situation active et passive de la Société au 30 septembre 2017 dans le cadre de la proposition de paiement d'un dividende Intérimaire.

Nous avons effectué un examen limité de la situation active et passive de la Société jointe en annexe et établie au 30 septembre 2017 conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement de la situation active et passive

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de cette situation active et passive conformément au référentiel comptable applicable en Belgique selon les principes de l'article 92, § 1, premier alinéa, du Code des sociétés, ainsi que de l'information requise par l'article 618 du Code des sociétés.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur l'information financière intermédiaire, à savoir la situation active et passive, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès du personnel de la société responsable des matières financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques ainsi que d'autres procédures d'examen limité. L'étendue de ces travaux est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's). En conséquence, un examen limité ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cette situation active et passive.

Conclusion

Sur base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la situation active et passive de la Société au 30 septembre 2017 avec un total de bilan de € 130.953.337 et un résultat pour la période de 9 mois de € 1.715.333, n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Restriction de distribution de nos conclusions

Ce rapport a été exclusivement établi conformément à l'article 618 du Code des sociétés et ne peut être utilisés à d'autres fins.

Liège, le 14 novembre 2017

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représenté par



Marie-Laure Moreau
Associée*

* Agissant au nom d'une SPRL

Réf. : 18MLM0035

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

209

Etat des personnes occupées**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	296,6	264	32,6
Temps partiel	1002	41	20,3	20,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	328	279,6	48,4

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	490.945	436.444	54.501
Temps partiel	1012	49.510	25.240	24.270
Total	1013	540.455	461.684	78.771

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	23.359.215,18	21.319.168,62	2.040.046,56
Temps partiel	1022	2.779.604,6	1.497.466,01	1.282.138,59
Total	1023	26.138.819,78	22.816.634,63	3.322.185,15

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033			

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	317	270,4	46,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	537.221	459.675	77.546
Frais de personnel	1023	25.652.947,03	22.586.234,26	3.066.712,77
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	304	41	334,9
110	304	41	334,9
111			
112			
113			
120	272	22	288,7
1200	1		1
1201	27		27
1202	123	8	128,3
1203	121	14	132,4
121	32	19	46,2
1210			
1211	4	3	6
1212	15	9	21,7
1213	13	7	18
130			
134	304	41	334,9
132			
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	2	
151	4.002	
152	105.418,62	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	42		42
210	42		42
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	24	3	26,5
310	24	3	26,5
311			
312			
313			
340		1	0,8
341			
342	1	1	1,9
343	23	1	23,8
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	191	5811	39
Nombre d'heures de formation suivies	5802	4.424	5812	897
Coût net pour l'entreprise	5803	99.825,32	5813	23.442,29
dont coût brut directement lié aux formations	58031	92.690,3	58131	22.384,18
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	7.135,02	58132	1.058,11
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	